



MACSF *prévoyance*

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur, Cher Sociétaire,

Conformément à l'article 18 de nos Statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration sur les opérations réalisées par MACSF *prévoyance* au cours de l'exercice 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux de l'exercice 2020 ainsi que l'annexe qui en fait partie intégrante.

EXPOSÉ SUCCINCT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Compte de Résultat

a) Compte technique de MACSF *prévoyance*

Les **primes nettes de réassurance** s'élèvent à 15 millions d'euros en 2020 contre 16 millions d'euros en 2019.

Le **chiffre d'affaires** brut de réassurance est de 41,4 millions d'euros en 2020 contre 41,1 millions d'euros en 2019, en croissance de 0,73 %.

Les **produits de placements** nets de charges totalisent 3 millions d'euros en 2020 contre 6,1 millions d'euros en 2019.

Le taux de rendement des actifs est de 1,03 % en 2020, contre 1,93 % en 2019. Il résulte d'un niveau moins élevé de produits provenant de la réalisation d'actifs, les taux de rendement obligataires étant toujours pénalisés par l'environnement de taux bas.

Les produits des placements transférés au résultat non technique sont de 1,6 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2019.

Les **charges de sinistres** brutes de réassurance sont en 2020 de 9,9 millions d'euros avec une prise en charge par les réassureurs de 4,1 millions d'euros, soit une charge nette de 5,8 millions d'euros. En 2019, la charge brute de sinistres était de 11,5 millions d'euros, la prise en charge par les réassureurs de 6 million d'euros, soit une charge nette de 5,4 millions d'euros.

Les **charges des provisions d'assurance vie** et autres provisions techniques représentent un produit brut 10,3 millions d'euros et net de 10,2 millions d'euros sur 2020. En 2019 la charge des provisions brutes était de 4,6 million d'euros, une charge de provisions d'assurance vie cédée pour 0,01 million d'euros, soit une charge totale de 4,6 millions d'euros.

La **participation aux résultats** a été dotée au bénéfice des assurés cette année pour 8,7 millions d'euros contre 6,8 millions d'euros en 2019. De plus, la mutuelle a reçu des réassureurs une participation aux résultats de 14 millions d'euros cet exercice contre 10,2 millions l'année précédente.

Les **frais d'acquisition et d'administration** hors commissions reçues des réassureurs sont de 9,3 millions d'euros contre 8,9 millions d'euros en 2019. Les commissions reçues des réassureurs s'élèvent à 5,9 millions d'euros en 2020, identiques à celles de 2019.

Le solde des cessions et rétrocessions a représenté une charge nette de 2,3 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros en 2019.

Le **résultat technique de l'assurance** fait ressortir un bénéfice de 22,6 millions d'euros contre 18,3 millions d'euros pour 2019.

b) Compte non technique de MACSF *prévoyance*

Ce compte comprend notamment la part de produits financiers de 1,6 millions d'euros rémunérant les fonds propres, ainsi que le montant de l'Impôt sur les Sociétés, établi pour MACSF *prévoyance* au taux de droit commun de 28% auquel est appliqué la contribution sociale sur l'IS de 3.30%, soit un taux effectif de 28,924% pour un montant de 6.8 millions d'euros.

Le **résultat net de l'exercice** s'élève à 14 436 880 euros en 2020, contre 13 040 070 euros en 2019.

Notre Assemblée Générale aura à se prononcer sur l'affectation de cette somme à différents postes de fonds propres de la société.

Bilan

À l'actif, les **placements** s'élèvent à 299,6 millions d'euros en 2020, contre 304,8 millions d'euros en 2019.

En ajoutant les créances, les comptes de régularisation actif et les autres postes débiteurs, le **total de l'actif** est de 337,9 millions d'euros ; il s'élevait à 329,8 millions d'euros en 2019.

Au passif, le montant des **fonds propres** s'élève à 178,9 millions d'euros contre 163,4 millions d'euros en 2019. Il comprend le résultat de l'exercice en attente d'affectation pour 14,4 millions d'euros en 2020.

Les **provisions techniques brutes** s'élèvent à 145,7 millions d'euros, en légère baisse par rapport à 2019 (149,4 millions d'euros).

Les dettes pour dépôts reçus des réassureurs s'élèvent à 0,6 million d'euros.

Le poste **autres dettes** s'élève à 12 millions d'euros contre 16 millions au 31 décembre 2019.

ACTUALITÉ TECHNIQUE 2020

Évolution du portefeuille Assurances de personnes :

	2020	Variation 2020 / 2019
- Plans de Prévoyance	91 664	+ 2,50 %
- Groupe Décès	75 867	+ 4,48 %
- Santé	120 633	+ 5,8%
- GAV	71 142	+ 3,09 %
- Autres	1 252	- 6,01 %
	358 387	4,11 %

Au 31.12.2020, le nombre de contrats en cours s'élève à 358 387, soit une progression de + 4,11 % par rapport à 2019.

Évolution des affaires nouvelles et du solde de production en Assurances de Personnes :

	Affaires nouvelles	Solde de production
- Plans de Prévoyance	10 957	2 323
- Groupe Décès	13 424	3 287
- Santé	15 826	6 602
- GAV	5 474	2 129
	45 681	14 341

Au 31.12.2020, le nombre d'affaires nouvelles s'élève à 45 681 contre 46 442 en 2019, soit -1,63 %

L'évolution des portefeuilles se présente ainsi :

- Le produit GAV continue sur sa progression depuis plusieurs années. La production annuelle reste supérieure à 5 000 adhésions.
- L'Assurance Emprunteur maintient sa hausse et affiche une production de plus de 10 000 adhésions pour un encours à fin 2020 de 66 000 contrats.
Le produit Santé reste attractif dans un environnement concurrentiel. Le portefeuille progresse de près de 6%.
- Les plans de Prévoyance dépasse les 91 000 contrats. Malgré le contexte particulier, le produit a confirmé sa robustesse et simplicité tout au long de l'exercice.

Au 31.12.2020, la charge des prestations a évolué de la façon suivante (en milliers d'euros) :

	2020	2019	Variation 2020 / 2019
- Décès	8 487	10 211	- 17 %
- Incapacité (arrêt de travail + perte de profession + autres)	98 304	67 149	+ 46 %
- Invalidité	8 791	8 775	0 %
- Santé (*)	65 456	60 150	+ 9 %
- GAV	4 183	5 138	- 19 %

L'évolution de la sinistralité portée par MACSF *assurances* a été la suivante :

- Les paiements de sinistres non-vie des plans de prévoyance augmentent de 46 % et restent stables (+ 0,3 %) sur les contrats emprunteurs.
- La sinistralité GAV s'améliore significativement (- 19 %).
- La sinistralité Santé reste stable avant prise en compte de la taxe covid, mais augmente de 9% après intégration.
- La sinistralité en décès (sur les plans de prévoyance, les décès emprunteurs) s'améliore notablement (- 17 %).

Les évolutions des produits et les tarifs Santé/Prévoyance au 1^{er} janvier 2021

Les évolutions contractuelles des produits Santé :

- Ajout de la nouvelle franchise applicable aux prestations effectuées par un pharmacien d'officine qui a été intégrée au cahier des charges des contrats responsables et qui ne doit donc pas être prise en charge ;
- Intégration de la faculté de résilier pour l'adhérent à tout moment sans frais ni pénalités, si son contrat a été souscrit depuis plus d'un an (loi n°2019-733 du 14 juillet 2019)
- Intégration des nouveaux modes de résiliation

Les évolutions tarifaires Santé :

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, il n'y a pas d'augmentations tarifaires, hors évolution automatique liée à l'âge et ce, pour l'ensemble des formules. La cotisation de la garantie Assistance est inchangée.

Les évolutions contractuelles des produits Prévoyance :

Au 1^{er} janvier 2021, les évolutions contractuelles pour les produits prévoyance sont notamment :

- Intégration des nouveaux modes de résiliation
- Intégration du docteur junior au sein du plan de prévoyance P18 « Praticiens hospitaliers et internes » pour tenir compte de la réforme des études de médecine créant le statut de docteur junior,

Les évolutions tarifaires Prévoyance :

En 2021, les garanties des contrats en cours et les prestations en cours de service ne sont pas revalorisées. Le tarif de la garantie Décès et la cotisation de la garantie Assistance restent inchangés.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, il n'y a pas d'augmentations tarifaires, hors évolution automatique liée à l'âge et ce, pour l'ensemble des plans de prévoyance classiques (P02, P03,,P04, P05, P10) et des plans de prévoyance globaux (P12, P14A, P14 (B,C,D), P14P, P15, P16, P17 (A, B, C, D, E, H, R), P18

PARTICIPATION DES ASSURÉS AUX BÉNÉFICES

La participation des assurés aux résultats correspond à l'attribution d'un montant calculé conformément aux conditions générales des contrats.

Ce montant qui ne doit pas être inférieur à un seuil défini aux articles A.132-10 et suivants du Code des assurances correspond, pour l'essentiel, à la somme de 90 % des bénéfices techniques et de 85 % du produit net des placements des catégories concernées.

En 2020, la charge de participation aux résultats supportée par MACSF prévoyance s'élève à 8,7 millions d'euros.

Les montants inscrits à cette provision sont affectés aux contrats au cours des huit années suivant celle au titre de laquelle ils ont été portés en provision.

En 2020, il a été distribué aux sociétaires 2,7 millions d'euros, identique au montant distribué en 2019.

En fin d'exercice, le montant de la provision pour participation aux bénéfices s'élève à 22,4 millions d'euros contre 16,5 millions d'euros en 2019.

* * *

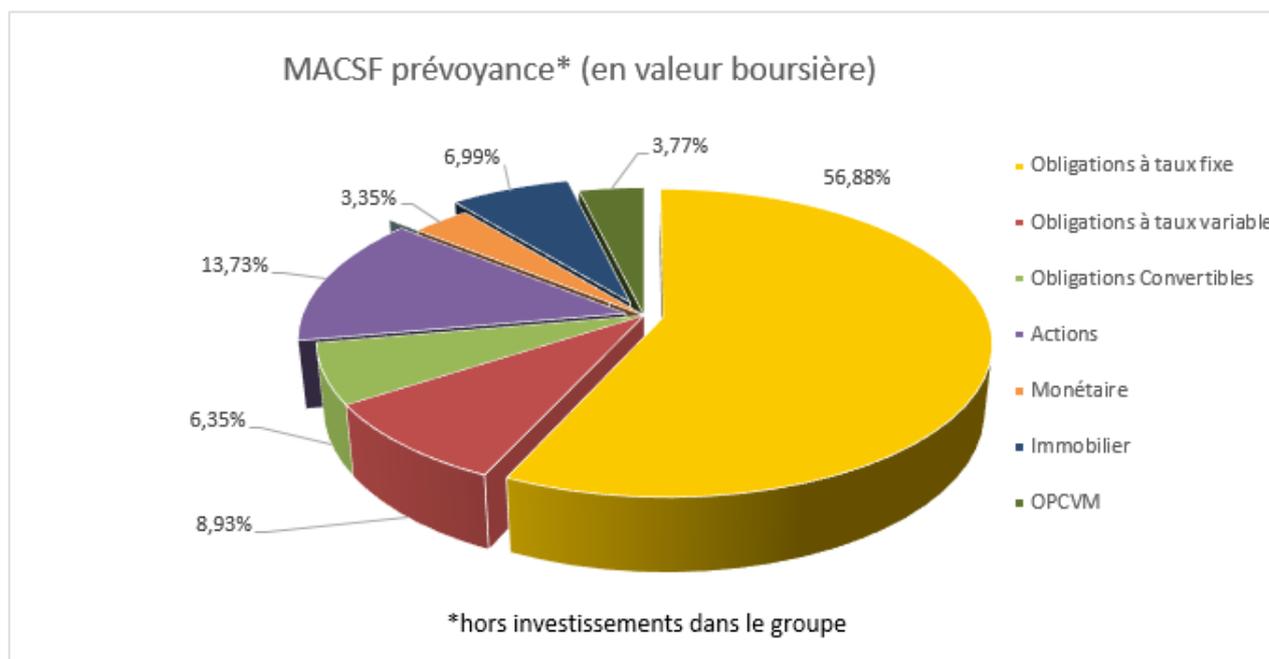
ENVIRONNEMENT FINANCIER

L'année 2020 a été très particulière aussi sur les marchés financiers : elle s'achève comme elle avait commencé avec des marchés financiers optimistes. Néanmoins, sur cette période, est survenue la pire récession économique de l'après-guerre qui s'est traduite par l'un des krachs boursiers les plus rapides de l'histoire. Puis, en fin d'année, la découverte de vaccins a relancé l'espoir d'une reprise assez rapide en 2021.

La crise du Covid-19 a été un choc déflationniste. Toutefois, les interventions massives des banques centrales et des Etats ont permis de soutenir les économies. Les Banques Centrales ont maintenu des politiques monétaires très accommodantes pour permettre aux États de se refinancer sans trop peser sur les budgets nationaux. Les taux monétaires sont négatifs à - 0,50 % en zone Euro et à 0 % aux États-Unis. Et une grande partie des taux d'intérêt à moyen et long terme sont maintenant en territoire négatif. Les plans de relance des Etats ont été aussi très importants avec des niveaux d'endettement public par rapport au PIB qui deviennent conséquents. Le ratio dettes/PIB dépasse désormais 100 % aux États-Unis, 120 % en France, 150 % en Italie et 75 % en Allemagne. L'endettement des entreprises a également progressé.

Après le krach de février et mars, la forte remontée des marchés actions en novembre a rétabli les performances de cette année 2020 qui sont finalement correctes au vue de l'économie. Mais, cette envolée des marchés financiers contribue à accentuer le sentiment de déconnexion de plus en plus grand entre la sphère financière et l'économie réelle. Ainsi, les actions américaines ont gagné près de 15 % (en dollars), alors que les actions européennes sont en recul limité : - 3 % pour l'indice Stoxx 600 et - 7 % pour l'indice CAC 40. Parallèlement, les indices obligataires progressent également : + 4,10 % pour l'indice des obligations internationales et + 4,65 % pour celui des obligations de la zone Euro.

Au 31 décembre 2020, les placements se répartissent comme suit :



Fin 2020, le résultat financier est en forte baisse à 2,98 millions d'euros contre 6,19 millions en 2019, soit près de la moitié.

Toujours majoritairement investi en obligations, le portefeuille présente une maturité moyenne assez courte, dans un souci d'optimisation des rendements à venir. Une partie du portefeuille comprend des obligations variables indexées sur l'inflation qui permettront de profiter d'un retour de cette dernière. Dans l'environnement économique et financier difficile de 2020, la note moyenne du portefeuille s'est stabilisée à A-. La performance financière du portefeuille obligataire est de + 2,55 % en sous performance par rapport à son indice de référence qui finit l'année à + 3,52 %, expliquée principalement par une durée plus faible et une exposition moindre aux emprunts souverains (Source Reporting financier CACEIS). Le taux de rendement comptable de la classe d'actif obligataire, hors obligations convertibles, a encore baissé à 1,66 % en 2020 contre 1,95 % en 2019, impacté par l'environnement de taux bas.

Sur les actions européennes gérées en direct, notre prudence a conduit à dégager d'importantes plus-values dès le début de l'année, sécurisant ainsi une contribution significative au rendement de l'actif. Le montant de dotation aux provisions pour dépréciation durable sur les actions s'élève à 2,6 millions d'euros, mais la performance comptable reste positive à 4,44 %. La performance financière est de - 8,84 % un peu inférieure à son indice de référence à - 7,14 %, malgré la contribution très positive des achats effectués en mars.

Les obligations convertibles présentent de bonnes performances cette année et leurs caractéristiques techniques redeviennent intéressantes pour une gestion d'assureur. Le taux comptable de cette classe d'actifs est de 0,47 % avec des caractéristiques techniques peu favorables, mais une importante dotation à la réserve de capitalisation en fin d'année. La performance financière est positive de + 11,32 % sur l'année, très supérieure à l'indice de référence.

Le contexte économique et financier pour 2020 nous invite à la plus grande prudence dans nos allocations d'actifs et nos choix d'investissements. En 2021, le contexte de pandémie perdure. Dans l'attente des vaccinations et de l'immunisation collective, le stop and go des économies va se poursuivre. Toutefois, la récession causée par la Covid-19 s'annonce plus facilement réversible que les chocs passés, notamment grâce aux interventions massives des banques centrales et des Etats. Ainsi, le contexte économique et financier nous invite à conserver une certaine prudence dans nos investissements et la diversification nécessaire sur différentes classes d'actifs dans un marché de taux durablement bas.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTÉRIEUREMENT À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis janvier 2020, l'épidémie du coronavirus "covid-2019" s'est propagée dans le monde entier. L'identification d'un vaccin et le début des campagnes de vaccination sont source d'espoir. Toutefois, l'avenir reste incertain en raison de l'émergence de variants du virus. Les impacts de l'évolution de cette crise sanitaire sur les comptes 2021 et ses conséquences sur MACSF ne sont pas encore connus à la date d'établissement du présent rapport. À ce titre, MACSF surveille toujours ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, sur ses risques gérés notamment vis-à-vis de ses sociétaires professionnels de santé qui restent en première ligne.

Face à l'épidémie de Coronavirus et le lien avec les décisions des pouvoirs publics, la MACSF continue à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la continuité des services aux sociétaires dans les meilleures conditions possibles, tout en minimisant les risques pour ses collaborateurs.

Le groupe MACSF, veille à ce que les collaborateurs disposent des moyens techniques et matériels nécessaires au télétravail. C'est ainsi qu'une grande majorité d'entre eux peuvent poursuivre leurs activités, en maintenant la gestion des activités courantes mais aussi la poursuite des projets groupe de l'année 2021. Seul un petit nombre de collaborateurs dont les activités restent réalisées au siège se déplacent ainsi qu'une partie des membres du Comité Exécutif qui les accompagnent et veillent à la bonne coordination des opérations pendant cette crise.

Depuis le début de l'épidémie de coronavirus, la MACSF est pleinement mobilisée aux côtés de professionnels de santé pour les accompagner et les soutenir. Toutes les dispositions ont en effet été prises par le groupe, afin que la continuité des services aux sociétaires soit assurée dans les meilleures conditions possibles, en particulier ceux liés aux indemnités journalières consécutives à un arrêt de travail.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT (Article 39-4 du C.G.I.)

Pour nous conformer aux dispositions légales, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2020 notre mutuelle n'a pas engagé des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

ACTIVITÉ DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

MACSF RÉ S.A.

Le capital se répartit comme suit :

- MACSF *assurances* : 60 %
- MACSF *prévoyance* : 40 %

MACSF RÉ S.A. réassure la société au titre des traités ci-après :

- XS par tête en Assurances de Personnes,
- XS pandémie,
- XS par évènement en Assurances de Personnes.

Son chiffre d'affaires s'établit à 39,9 millions d'euros en 2020 contre 36 millions d'euros en 2019.

MACSF Libéa

Le capital se répartit comme suit :

- MACSF *assurances* : 75 %
- MACSF *prévoyance* : 25 %

Son chiffre d'affaires s'élève à 15,7 millions d'euros en 2020 contre 15,3 millions d'euros en 2019.

Le résultat net comptable de la société MACSF Libéa est un bénéfice de 2 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre un bénéfice de 1,6 million d'euros en 2019.

MACSF épargne retraite

Le résultat net comptable de la société MACSF *épargne retraite* est de 69 millions d'euros au 31 décembre 2020 à comparer à 123 millions d'euros en 2019.

Le pourcentage de détention par MACSF *prévoyance* est inchangé à 54,48 %, le complément étant détenu par MACSF *assurances*.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous devons vous communiquer les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Les délais de paiement des créances clients et dettes fournisseurs liées aux opérations des contrats d'assurance ne sont pas présentés dans le rapport de gestion en application de la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

FOURNISSEURS :

Les dettes fournisseurs hors activité d'assurance sont soldées au 31 décembre 2020 comme sur l'exercice précédent.

CLIENTS :

Il n'y a pas de créances clients hors activité assurance.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.